

### Ici ou à l'étranger, plus de préoccupation d'argent

En cas de maladie, nous préférons tous être déchargés des problèmes administratifs et financiers.

Avec **Swiss Life MasterCare Privé**, votre sérénité est garantie : vous avez droit à AssurCard, une carte à puce lue par les hôpitaux affiliés, ici ou à l'étranger.

### Pas d'acompte en cas d'hospitalisation

Grâce à AssurCard, vous évitez les formalités administratives lors de votre admission à l'hôpital mais surtout, vous ne payez plus d'acompte : la facture est directement prise en charge par Swiss Life. Même à l'étranger, votre assurance paie tous vos frais.

### L'assistance et le rapatriement

Il est toujours plus confortable d'être soigné près de chez soi. C'est pourquoi, en plus des soins d'hospitalisation à l'étranger, **Swiss Life MasterCare Privé** vous garantit un retour au pays dans les meilleures conditions. L'assistance et le rapatriement sont assurés par notre partenaire Mondial Assistance, une référence en la matière.

Une ligne téléphonique est à la disposition de nos assurés : il leur suffit de former le 02 238 85 55.

### Un coût contrôlé

**Swiss Life MasterCare Privé** vous est proposé à des conditions très raisonnables. La prime est constante et n'évolue pas en fonction de l'âge de l'assuré : plus on souscrit jeune, moins on paie... Les enfants bénéficient d'un tarif spécial.

Avec **Swiss Life MasterCare Privé**, vous pouvez vraiment vous concentrer sur l'essentiel : vous, votre famille et votre santé.

### Swiss Life, l'assureur-pension par excellence

Swiss Life est un groupe international d'origine suisse, spécialisé en solutions de pension sur mesure, pour particuliers, indépendants et entreprises.

Nos conseillers optimisent avec vous votre plan de pension, en fonction de votre situation personnelle, de vos souhaits et de vos possibilités fiscales. A tout moment, ils sont à votre disposition pour prendre en charge le suivi de votre plan, vous assurant ainsi une pension qui vous permette de vivre bien.

### Swiss Life. Prêts pour l'avenir.

#### Succursale pour la Belgique

Avenue Fonsny, 38 · B-1060 Bruxelles

Tél. : + 32 (0) 2 238 88 11 - Fax : + 32 (0) 2 238 88 99

[www.swisslife.be](http://www.swisslife.be)

# Votre santé, c'est l'essentiel

Swiss Life MasterCare Privé



# L'essentiel pour vous et votre famille

La santé, c'est l'essentiel. La préserver figure au premier rang de vos priorités. Bien sûr, une maladie, un accident, font partie de la vie. Autant prendre ses précautions pour les traverser dans les meilleures conditions...

Pour vous et votre famille, vous désirez ce qu'il y a de mieux. Mais profiter de tous les acquis de la médecine coûte de plus en plus cher.

*Swiss Life MasterCare Privé est une assurance maladie et hospitalisation complémentaire à votre plan de prévoyance vie/décès. Elle vous apporte une couverture extrêmement complète. Elle comprend un système de tiers-payant (AssurCard), l'assistance et le rapatriement. Ainsi, vous pouvez toujours compter sur Swiss Life. Nous nous engageons à vous garantir un confort optimal et une sécurité financière maximale.*

## **Une couverture complète, pour veiller à l'essentiel**

**Swiss Life MasterCare Privé** couvre les frais de maladie et d'hospitalisation et ce, indépendamment de l'intervention de la mutuelle.

## **Votre confort est garanti, à l'hôpital aussi**

**Swiss Life MasterCare Privé** prend en charge les frais consécutifs à un accident, à une maladie, à une grossesse ou un accouchement. Elle rembourse également les dépenses liées à un accouchement à domicile et les hospitalisations d'un jour. Les honoraires médicaux, les frais de séjour, de diagnostic, de traitement, de médicaments, de prothèses et d'appareils orthopédiques sont couverts par votre assurance **Swiss Life MasterCare Privé**.

**Swiss Life MasterCare Privé** va plus loin encore.

Elle vous permet de mieux vous occuper de vos proches, par exemple en logeant auprès d'eux lorsqu'ils sont hospitalisés. Elle couvre aussi le recours à des médecines alternatives ou des actes paramédicaux.

## **Avant et après l'hospitalisation, priorité à la santé**

Avant une hospitalisation - pour un accouchement ou une intervention chirurgicale, par exemple -, certains soins préalables peuvent être nécessaires. Après votre séjour à l'hôpital, un suivi médical reste souvent indispensable.

**Swiss Life MasterCare Privé** couvre, aux mêmes conditions que l'hospitalisation, le coût de tous les soins médicaux pendant les deux mois qui précèdent et jusqu'aux six mois qui suivent une entrée en établissement hospitalier ou un accouchement à domicile. Votre assurance maladie garantit aussi le remboursement de tous les frais de kinésithérapie consécutifs à un



traumatisme ou à une intervention orthopédique jusqu'à douze mois après l'hospitalisation.

## **Une couverture exceptionnelle en cas de maladie grave**

Nous souhaitons tous rester à l'abri de maladies graves. Elles existent cependant. Si l'une d'elles venait à vous atteindre, les interventions de **Swiss Life MasterCare Privé** iraient bien au-delà de l'hospitalisation. Votre assurance couvre tous les frais médicaux ambulatoires consécutifs à 27 maladies graves.

## **La sérénité jusqu'au bout**

Contrôler la douleur, apaiser les inéluctables derniers moments : les soins palliatifs adoucissent la fin de vie, permettent de faire ses adieux en toute sérénité.

**Swiss Life MasterCare Privé** prévoit une couverture importante des soins palliatifs, quel que soit l'endroit où ils sont prodigués (à l'hôpital, dans un centre spécialisé et reconnu ou à domicile).